

Envoyé en préfecture le 20/12/2018

REPUBLIQUE FRANÇ Reçu en préfecture le 20/12/2018

DEPARTEMENT DU d Affiché le 20/12/2018

COMMUNE AIGUES M ID: 030-213000037-20181219-DCM201897-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf: DCM/2018/n° 97/7.1/19-12/5

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	26

Date de la convocation : 13-12-2019 Date de l'affichage: 13-12-2018

OBJET:

BUDGET COMMUNE CREANCE ETEINTE

Rapporteur: J. SOLEYROL

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit.

Le DIX NEUF DECEMBRE à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents:

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAULLET, N. CLAUDEL, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI. Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, C. BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absents: A. MOLLUNA - G. BER - A. JACINTO

Absents ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : JC BASCHIOU

S. ROUS à N. THEODOSE

M. NEPOTY a P. MAUMEJEAN

Il est proposé au conseil municipal d'admettre en créance éteinte, pour insuffisance d'actif, le titre 2017/936 du 24/08/2018, pour un montant de 434.00 €.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :

- adopte la proposition.

Le Maire, ierre Maumejean